

DEPARTEMENT
DE VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT
D'AVIGNON

EPIC
Pays des Sorgues
Monts de Vaucluse

EB / XF / FQP / VBG

N° 21-06

Nombre de Délégués
en exercice 21

Nombre de Délégués
présents 10

Nombre de Délégués
votants 12

EXTRAIT DU REGISTRE
des

DELIBERATIONS
DE L'EPIC Tourisme Pays des Sorgues Monts de Vaucluse

Séance du 30 juin 2021

L'an deux mille vingt et un, le trente juin à huit heures et trente minutes, l'EPIC s'est réuni à la Communauté de Communes Pays des Sorgues et Monts de Vaucluse sous la présidence de Monsieur Eric Bruxelles.

M. Bruxelles, Président a rappelé que la présente séance pouvait se tenir sans condition de quorum puisque qu'elle faisait suite à une précédente séance du Comité Directeur convoquée le 11 juin 2021, où le quorum n'avait pas été atteint et qu'elle a fait l'objet d'une seconde convocation envoyée le 23 juin 2021.

PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs AIMADIEU, BAYON DE NOYER, BRUXELLE, CANILLAS, CHABAUD-GEVA, DE ALMEIDA, HEDIARD, MATHIEU, MERIGAUD et PHILIP.

ABSENTS EXCUSES : Mesdames et Messieurs, BOSC, CANDAU, CHAMBARLHAC, CLÉMENT, FERMANIAN, FERREIRA DA SILVA, FISCHNALLER, GIRARD, GONZALVEZ, LEGARS-LAVAURE ET TROUILLER.

Objet : Convention de partenariat pour le développement et la promotion du tourisme entre Luberon cœur de Provence Tourisme et (Office de Tourisme Luberon Monts de Vaucluse) et Isle sur la Sorgue Tourisme

Vu la convention de partenariat pour le développement et la promotion du tourisme entre Luberon cœur de Provence Tourisme et (Office de Tourisme Luberon Monts de Vaucluse) et Isle sur la Sorgue Tourisme en annexe de la présente délibération ;

L'EPIC Luberon Cœur de Provence Tourisme » a été créé en 2015 puis agrandi en 2017 pour travailler à l'échelle de 16 communes réparties sur l'extrémité ouest du parc naturel régional du Luberon et des Monts de Vaucluse.

Isle sur la Sorgue Tourisme a été créé en 2018 en prenant le statut juridique d'EPIC.

5 communes composent son territoire, toutes bordées ou traversées par la Sorgue qui prend naissance à Fontaine de Vaucluse.

Ces deux territoires sont systématiquement traversés par la même clientèle touristique lors de son séjour ou de son passage. Leur offre, leur nature, leur gastronomie et leur patrimoine sont totalement complémentaires.

C'est pourquoi, les deux structures décident de coopérer et de fédérer des ressources et des moyens afin de mener ensemble des activités nécessaires au bon développement du tourisme sur la Destination.

Les axes principaux de stratégie touristique s'appuieront sur :

Le développement des ailes de saison en privilégiant des filières d'excellences (APN, MICE, œnotourisme et tourisme durable).

La prise en compte les grands projets du territoires (Grand site de France, destination infra en lien avec le PNR Luberon).

Et dans un second temps, le développement d'actions événementielles communes.

Dans le cadre du développement touristique de la destination englobant les deux territoires, Luberon Cœur de Provence Tourisme et l'Isle sur la Sorgue Tourisme se fixent comme objectif de conjuguer leurs efforts pour assurer une meilleure promotion, mener un travail en étroite collaboration et offrir une réponse mieux adaptée aux besoins et aux attentes de la Clientèle.

Il apparaît logique et bénéfique pour le développement touristique et la promotion des deux territoires portés par leur EPCI que les deux offices de tourisme précités mènent des actions complémentaires tout en suivant chacun leur propre développement.

Il s'avère « porteur » et stratégique » pour les deux territoires de communiquer ensemble à une échelle nationale et internationale, de développer des projets communs et de représenter notre destination auprès de nos partenaires institutionnels (Atout France, CRT Sud, VPA, autres OT).

**Le Comité Directeur,
Après en avoir délibéré à la
majorité des présents,**

- **AUTORISE** Monsieur le Président de l'Etablissement Public Industrie! et Commercial Tourisme Pays des Sorgues Monts de Vaucluse à ratifier la convention de partenariat pour le développement et la promotion du tourisme entre Luberon cœur de Provence Tourisme et (Office de Tourisme Luberon Monts de Vaucluse) et Isle sur la Sorgue Tourisme en annexe de la présente délibération.

Le Président de l'EPIC Pays des Sorgues Monts de Vaucluse certifie le caractère exécutoire de la présente décision.
Acte publié le :

Pour extrait conforme
au registre des délibérations,

Le Président,

Eric BRUXELLE

